

La lettre de la F.O.L.

un avenir par l'éducation populaire

Saint-Brieuc, le 7 avril 2010

Le Président aux associations
adhérentes à la F.O.L.

Chers amis,

L'Assemblée générale de notre association à Yffiniac le 9 avril, permettra de présenter la situation de la Fédération des Œuvres Laïques des Côtes-d'Armor. Le Conseil d'administration présente un bilan moral riche d'activités et un bilan financier convenable. Pour plus de précisions, je vous invite à retrouver l'ensemble des rapports relatifs à l'activité fédérale sur le site internet de la Fédération, <http://fol22.com>

Toutefois, plusieurs indicateurs, tant dans l'activité que dans les finances, nous incitent à la prudence : les équilibres constatés à travers l'exercice 2009 ne sont pas une garantie pour l'avenir, et rien n'indique qu'ils pourront être maintenus dans les 2 ou 3 années à venir. Il est donc important que l'écriture d'un nouveau projet fédéral entamée en septembre 2009, débouche sur des propositions de renouvellement de l'activité. C'est le sens du rapport moral que je présenterai, dont des extraits figurent ci-dessous.

Quelques indications sur l'action de la Fédération dans les prochaines semaines ...

Des chantiers de jeunes se tiendront à Plouëc du Trieux (6-16 juillet), Pordic (17-25 juillet), et Plourivo (26 juillet-4 août). Il est toujours possible d'inscrire les jeunes auprès du service Séjours de la Fédération. Une rencontre **Euromed** réunira des jeunes venus d'Europe et du bassin méditerranéen du 12 au 21 juillet à Plumaugat, autour d'activités artistiques. Michel Basset accompagnera le séjour « randonneurs » à Lamoura du 12 au 19 juin.

L'UFOLEP poursuit la mise en place d'écoles multisports qui proposent aux enfants des activités d'éveil sportif après la classe ; neuf fonctionnent actuellement. Le Comité Départemental prépare un *playa-tour*, programme centré sur des activités de plage à Binic pour cet été.

La **Fête des Mots Familiers** s'adresse aux enfants de 8 à 12 ans dans un cadre scolaire ou extra-scolaire ; elle se déroulera du 17 mai au 20 juin à Hillion, Bourbriac, Tréguier, Loudéac, Plénée Jugon, Merdrignac, Saint-Donan, Saint-Julien, et Saint-Brieuc. Le programme est constitué de spectacles, expositions, ateliers et rencontres autour de l'œuvre de Delphine Jacquot. Cette jeune illustratrice qui a récemment publié *Comptines de Miel et de Pistache*, (Didier Jeunesse), sera en résidence dans les Côtes-d'Armor à l'invitation de la Fédération. Événement populaire autour des arts du livre, la Fête des Mots Familiers est l'occasion de créer une dynamique de partenariat dans les communes.

Enfin, la Fédération propose une série de formations, les unes à dimension technique, les autres plus générales. Toutes s'inscrivent dans une logique de formation de militants associatifs et de formation du citoyen. Elles sont ouvertes gratuitement aux adhérents.

- Animer une réunion : techniques et pratiques mardi 27 avril et jeudi 29 avril 2010 de 19h à 22h
- La notion de Service public, le cas de l'Éducation : jeudi 6 mai 2010 de 19h à 22h
- Définir un projet associatif : samedi 20 novembre 2010 de 9h30 à 12h30

Je vous assure de mes sentiments dévoués.

Camille Binder
Président de la Fédération des Œuvres Laïques
des Côtes-d'Armor.

Extrait du rapport moral présenté à l'assemblée générale de la Fédération

La Ligue de l'enseignement a été créée pour que l'instruction apporte à chacun le moyen d'assurer sa fonction de citoyen. Elle a été constituée dans notre département avec le même but, et pour soutenir l'installation de l'école publique et laïque. Aujourd'hui la Fédération des Œuvres Laïques des Côtes-d'Armor, fédération départementale de la Ligue de l'Enseignement, est un mouvement associatif présent sur l'ensemble du département, fort de 280 associations dont la plupart fonctionnent très largement sur le bénévolat, touchant ainsi 19 000 adhérents.

Outre l'activité déployée par les associations adhérentes, la Fédération intervient avec une équipe de professionnels au service du développement associatif, de l'action éducative, du tourisme associatif, de l'activité artistique, des sports de loisir, ...

L'année 2009 a été encore largement marquée par la réaction que nous avons enclenchée devant le projet du Ministère de l'Éducation nationale de supprimer les aides aux Associations éducatives complémentaires de l'école publique. Notre réaction à cette situation dangereuse pour l'avenir de notre organisation tient en quatre points : mobilisation politique, relance des coopérations entre les Fédérations de Bretagne, recherche de nouveaux partenaires publics, travail sur la pertinence de notre action.

1. La mobilisation publique a abouti favorablement : le Ministre de l'Éducation nationale est revenu sur la décision. En février 2010, Luc Chatel, a réaffirmé le soutien de son ministère aux associations éducatives complémentaires de l'École. Le Ministre a procédé à la signature de Conventions pluriannuelles d'objectifs avec huit AECEP. Les montants financiers prévisionnels ont été confortés, et assortis du souhait de Luc Chatel de renforcer le partenariat entre le monde associatif et son ministère.

2. La relance des coopérations entre les Fédérations de Bretagne intervient selon un dispositif original qui n'affaiblit pas le niveau départemental au profit du niveau régional mais qui, au contraire, renforce les Fédérations départementales. Elle permettra d'assurer la représentativité de notre mouvement devant l'administration de l'État et de la collectivité territoriale.

La Fédération départementale demeure l'instance de mise en œuvre du projet de la Ligue de l'Enseignement., le principal lieu de l'engagement militant, le porteur de l'histoire de la Ligue, celui de la proximité avec les adhérents, les usagers, les citoyens et les différents acteurs locaux.

3. La recherche de nouveaux partenaires publics pour nous soutenir.

Le Conseil Général des Côtes-d'Armor maintient son effort à l'endroit de notre organisation, mais les subventions nationales continuent à refluer. Nous devons solliciter de nouveaux partenaires pour des projets de territoire qui nous amèneront à collaborer activement avec

les associations adhérentes. Nous parvenons à impliquer le Conseil Régional, mais de façon trop ponctuelle. Là est l'un des enjeux de la structuration régionale de la Ligue citée plus haut.

L'exercice est d'autant plus difficile qu'il intervient sur fond de réforme des collectivités locales. Surtout, les finances des collectivités territoriales sont en forte baisse pour de multiples raisons (transfert de fonctions de l'État, crise économique, disparition de la taxe professionnelle) et cela limite leurs possibilités d'intervention.

4. Le travail sur la pertinence de notre action par rapport à notre objet statutaire et par rapport à ce que l'on attend de notre organisation est nécessaire alors que notre environnement évolue sans cesse. Il nous faut alors réorienter, restructurer, réorganiser pour être en phase avec les besoins exprimés par notre public, et pour mieux répondre aux enjeux de la période présente.

Nous sommes loin d'avoir finalisé le projet fédéral. Cependant, quelques traits se dégagent : l'action éducative au service et au profit de l'école laïque restera le cœur de notre intervention ; les principes fondamentaux de notre mouvement – égalité, laïcité, citoyenneté – resteront les piliers de notre action ; le développement associatif et la mise en mouvement d'acteurs locaux restera une modalité de notre action. On le voit, les piliers de notre action ne seront sans doute pas bousculés ; mais qui peut affirmer que l'enseignement, l'association, l'engagement personnel, l'organisation du territoire, sont les mêmes en 2010 qu'en 2000 et a fortiori en 1990 ? C'est là que le nouveau projet pourra prendre tout son sens.

Prenons la laïcité ... on pourrait se satisfaire de son retour en grâce, de ce que tout le monde s'en réclame ; pourtant, elle est l'objet de confusions regrettables. Cela suffirait à prouver que le principe de laïcité, comme beaucoup de principes de la République, doit être régulièrement revisité, non pour le remettre en cause, mais pour que chacun puisse en mesurer les vertus, en évaluer les conséquences, en comprendre la signification.

Certains pouvaient penser que, cinquante ans après le vote de la loi Debré, le combat école laïque versus école privée était terminé, que le financement l'enseignement privé catholique pouvait se poursuivre au mépris de la laïcité républicaine. Pourtant, on voit aujourd'hui des collectivités revoir à la baisse leurs subventions de l'enseignement privé !

Certes, la mobilisation sur ces questions est nettement plus difficile que dans les années 60. C'est que les problèmes de l'école publique ne se réduisent pas à la concurrence scolaire et à l'attribution de finances publiques à l'enseignement privé. L'école, l'école de la République, souffre de la perte de confiance de ses usagers, parents et enfants. C'est cela qu'il est urgent de reconquérir, la capacité de l'école, de la maternelle à l'Université, à assurer l'égalité d'accès aux savoirs, à l'éducation, aux diplômes, afin qu'elle tienne les promesses de la République.



À travers la campagne nationale *Pas d'Éducation, pas d'Avenir !* la Ligue de l'enseignement et le collectif Solidarité Laïque s'unissent et poursuivent un même objectif : **une éducation de qualité pour tous dans le monde.**

Sous le parrainage des musiciens de Bamako Amadou et Mariam, et du footballeur Jean-Marc 'Jimmy' Adjovi-Boco.

Du 3 au 16 mai